025/2025

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID: 060-216005884-20251010-AR_025_2025-AR

ARRETE DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de Saint-Rémy en l'Eau.

VU Les articles L2211-1, L2212-1, L2213-1 et L2213-2 du code des Collectivités Territoriales qui charge le Maire de la police municipale,

VU Les articles L2212-12 relatif à la police municipal dont l'objet est d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique,

VU l'organisation de la Manifestation « Octobre Rose ».

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route pendant le déroulement de la marche ;

Considérant qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur certaines voies de la commune.

ARRETONS:

<u>ARTICLE 1 –</u> Dans le cadre de la manifestation « Octobre Rose », la rue du Cimetière sera Interdite à la circulation de tous véhicules motorisés le samedi 11 octobre 2025 de 8h30 à 13h00

<u>ARTICLE 2</u> — Des barrières de sécurité seront mises en place par la commune afin de procéder à la fermeture de la voie et garantir la sécurité des participants.

<u>ARTICLE 3 –</u> La marche se déroulera dans l'ensemble des rues de la commune. La circulation pourra être momentanément interrompue ou régulée au passage des marcheurs, sous la supervision des organisateurs.

<u>ARTICLE 4 –</u> Les riverains et usagers sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter tout désagrément durant cette période La vitesse sera limitée à 30km/h. **Tout véhicule en infraction** pourra faire l'objet d'une verbalisation conformément à la réglementation en vigueur

<u>ARTICLE 5:</u> Sont seuls exceptés des dispositions de l'article 1 uniquement les véhicules de secours (médecin, pompier, ambulance et gendarmerie).

<u>ARTICLE 6 -</u> Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et réglementation en vigueur.

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Saint-Just-En-Chaussée
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de Saint-Just-En-Chaussée

Fait à SAINT-REMY EN L'EAU Le 10 octobre 2025 Le Maire,
Pascal THE OPHILE